

***APPEL À PROJETS PARISCULTEURS SAISON 3***  
***ADDITIF AU RÈGLEMENT DE L'APPEL À***  
***PROJETS***

## 1. NATURE ET OBJET DU PRESENT ADDITIF

Le présent additif au règlement de l'appel à projets « Parisculteurs saison 3 » a pour objet de préciser que deux nouveaux sites sont mis en jeu dans le cadre de l'appel à projets.

Ces sites s'ajoutent à la liste des sites présentés dans le règlement de l'appel à projets. Ils sont soumis aux dispositions du règlement initial.

Les porteurs de projets souhaitant candidater sur ces espaces sont tenus de respecter les règles fixées dans le règlement de l'appel à projets.

## 2. NOUVEAUX SITES INTEGRES A L'APPEL À PROJETS

Les nouvelles surfaces mises à disposition sont les suivantes :

Localisation	Nom du site	Mis à disposition par	Surface totale (m <sup>2</sup> )
75007	Place Fontenoy	UNESCO	2 070
75015	Rue Miollis	UNESCO	550